

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 22 DECEMBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi Vingt-Deux du mois de Décembre à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Pierre DUPONT – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – MM Christian THENARD – Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes– Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Ebéné BRIGITTE – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mmes Marlène BORDELAIS – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT.

ETAIENT ABSENTS : M. José SEVERIEN (excusé) – Mmes Nadia CELINI – Paulette LAPIN (excusée) – Renetta CONSTANT (excusée – pouvoir donné à Mme Marie-Antoinette LOLLIA) – Mmes Yane BEZIAT (excusée) – Madlise BERTILI (excusée) – MM. Yvan MARTIAL (excusé – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Jocelyn MARTIAL (excusé) – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**APPROBATION DU PLAN
DÉPARTEMENTAL, DES
ITINÉRAIRES DE PROMENADES
ET DE RANDONNÉES**

CM-2016-9S-DAU-98

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2212 - 2 ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 361 -1 et L. 361-2 ;

Vu le code de l'urbanisme en son article L. 121-31;

Vu la loi 83- 663 du 22 juillet 1983, complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Considérant que le Plan départemental des itinéraires et de randonnées a été mis en révision par le Département en janvier 2015 ;

Considérant la proposition de tracés d'itinéraires du Département en date du 4 avril 2016 ;

Considérant que le tracé n° 268 relative à la boucle de l'Anse à saint relève de propriétés privées ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'émettre un avis favorable sur le projet de Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pour les tracés : n° 261, 269, 282, 259, 320.

Article 2 : D'approuver l'inscription au PDIPR des chemins dont la liste est annexée à la présente délibération.

Article 3 : De s'engager à :

- conserver le caractère ouvert et public des chemins ;
- intégrer la préservation des chemins dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de tous documents d'urbanisme inhérents à la Commune ;
- en cas d'aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire inscrit au plan départemental, à assurer soit le maintien, soit le rétablissement de cette continuité par un itinéraire de substitution de même qualité ;
- prendre toutes les mesures liées à l'information et à la sécurité du public.

Article 4 : D'autoriser le Conseil départemental de la Guadeloupe à procéder à la mise en valeur des sentiers inscrits au PDIPR.

Article 5 : D'autoriser le Maire à signer toutes conventions, ainsi que toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

26 DEC. 2016

Et publication ou notification
le

27 DEC. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 22 décembre 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT-



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL, DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

Date de transmission de l'acte : 26/12/2016

Date de réception de l'accusé de
réception : 26/12/2016

Numéro de l'acte : CM20169SDAU98 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20161222-CM20169SDAU98-DE

Date de décision : 22/12/2016

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Aménagement du territoire